

Grille de pointage pour les unités d'abonnés à bande double

Instructions:

Évaluation de chacun des critères des unités d'abonné (UA) dans chacun des volets (bande unique, bande double, bande multiple, DVRS) pour lesquels les offrants soumissionnent. Pour les radios à bande double, chaque soumission devrait avoir une radio opérant dans chacune des paires de bande double (7/800-UHF, UHF/VHF and 7/800-VHF), et chacune des paires de bande double sera évaluée individuellement selon les critères de la section 8 ci-dessous. Les autres sections seront évaluées collectivement.

Les pointages comparatifs seront évalués comme suit:
S'il y a une évaluation comparative à évaluer, les UA de chaque offrant seront comparés avec les propositions des autres offrants dans la ou les bandes proposées. Selon leur pointage, les soumissions seront ordonnées de la plus haute à la plus basse selon la valeur obtenue, relativement à chacun des critères, avec l'évaluation comparative. Cette méthodologie assure une évaluation de pointage consistante, pour chaque soumissions, UA et volets.

Section 8 Exemple de pointage dans la bande multiple:

Ex 1. Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB

Points accordé pour le rejet d'intermodulation = $\text{PointsMax} \times \frac{\{(\text{InterModAssigné UA} - \text{InterModMinRejet UA}) / (\text{InterModMaxRejet UA} - \text{InterModMinRejet UA})\}}$

Inscrire les valeurs appropriées dans les encadrés rouges appropriés

6 Critères généraux obligatoires relatifs à l'équipement

6.7 Qualité

6.7.1.1	L'offrant devrait avoir obtenu la certification ISO 27001.	20 points accordés à l'offrant détenant la certification ISO 27001 0 points accordé à l'offrant ne détenant pas la certification ISO 27001			
		Pointage de l'énoncé (Maximum 20 points)	=		20

6.8 Licences

6.8.1.1	Il devrait être possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio de même marque et modèle pendant la durée de vie utile minimale du poste radio d'origine.	12 points accordés à l'offrant s'il est possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio de même marque et modèle pendant la durée de vie utile minimale du poste radio d'origine 6 points accordés à l'offrant s'il est possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio uniquement en remplacement direct d'une radio ou lors d'une réparation sous garantie. 0 points accordés à l'offrant s'il n'est pas possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio uniquement en remplacement direct d'une radio ou lors d'une réparation sous garantie.			
		Pointage de l'énoncé (Maximum 12 points)	=		12
6.8.2	Exception faite des nouvelles caractéristiques ou fonctions, l'offrant devrait indiquer si l'équipement radio proposé est admissible, pendant sa durée de vie, à des mises à niveau logicielles ou micrologiciels sans frais pour l'utilisateur autorisé.	18 points accordés à l'offrant si l'équipement radio proposé est admissible, pendant sa durée de vie, à des mises à niveau logicielles ou micrologiciels sans frais pour l'utilisateur autorisé. 0 points accordés à l'offrant si l'équipement radio proposé n'est pas admissible, pendant sa durée de vie, à des mises à niveau logicielles ou micrologiciels sans frais pour l'utilisateur autorisé. Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.			
		Radio portatif = 18			
		Radio mobile = 18			
		Radio de bureau = 18			
		(Portatif + Mobile + Bureau) / 3			
		Pointage de l'énoncé (Maximum 18 points)	=		18

6.9 Identification

6.9.1.1	Il devrait être possible d'ajouter une étiquette RFID à l'équipement radio.	<p>6 points accordés s'il est possible d'ajouter une étiquette RFID à l'équipement radio.</p> <p>0 points accordés s'il n'est pas possible d'ajouter une étiquette RFID à l'équipement radio.</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p> <table border="1" data-bbox="586 388 1166 489"> <tr> <td>Radio portatif</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio mobile</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio de bureau</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> </table>	Radio portatif	=	6	Radio mobile	=	6	Radio de bureau	=	6	6
Radio portatif	=	6										
Radio mobile	=	6										
Radio de bureau	=	6										
7 Spécifications obligatoires de l'équipement												
7.5 Fonctionnement conventionnel conforme à la norme P25												
7.5.6.1	Les seuils RSSI de l'algorithme de balayage par vote devraient être réglables à l'aide du logiciel de configuration du poste radio.	<p>9 points accordés si les seuils RSSI de l'algorithme de balayage par vote est réglables à l'aide du logiciel de configuration du poste radio.</p> <p>0 points accordés si les seuils RSSI de l'algorithme de balayage par vote n'est pas réglables à l'aide du logiciel de configuration du poste radio.</p>	9									
Pointage de l'énoncé (Maximum 9 points)			=									
7.5.6.2	Le poste radio devrait être configurable pour permettre l'affichage du site voté.	<p>9 points accordés si le poste radio est configurable pour permettre l'affichage du site voté.</p> <p>0 points accordés si le poste radio n'est pas configurable pour permettre l'affichage du site voté.</p>	9									
Pointage de l'énoncé (Maximum 9 points)			=									
7.8 Clés de chiffrement												
7.8.1.1	Les clés devraient être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 2 ou 3 de la norme FIPS 140-2.	<p>24 points accordés si les clés peuvent être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 3 de la norme FIPS 140-2.</p> <p>18 points accordés si les clés peuvent être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 2 de la norme FIPS 140-2.</p> <p>0 points accordés si les clés peuvent être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 1 de la norme FIPS 140-2.</p>	24									
Pointage de l'énoncé (Maximum 24 points)			=									

7.8.2.1	Le poste radio mobile devrait permettre la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé par le bloc de commande, ou la connexion au moyen d'un câble qui peut être installé pour permettre l'accessibilité depuis le côté conducteur du véhicule.	<p>10 points accordés si le poste radio mobile permet la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé par le bloc de commande.</p> <p>5 points accordés si le poste radio mobile permet la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé au moyen d'un câble qui peut être installé pour permettre l'accessibilité depuis le côté conducteur du véhicule.</p> <p>0 points accordés si le poste radio ne permet pas la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé par le bloc de commande, ou ni la connexion au moyen d'un câble qui peut être installé pour permettre l'accessibilité depuis le côté conducteur du véhicule.</p>	10									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: right;">Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points)</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td></td> </tr> </table>		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points)		=								
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points)	=											
7.8.3.1	Un minimum de 64 clés uniques actives et de 64 clés uniques inactives pour le chiffrement du trafic devrait être prises en charge par l'équipement radio.	<p>6 points accordés si plus de 64 clés uniques actives et plus de 64 clés uniques inactives pour le chiffrement du trafic peut être prises en charge par l'équipement radio.</p> <p>0 points accordés si le seuil maximum est de 64 clés uniques actives et de 64 clés uniques inactives pour le chiffrement du trafic est prises en charge par l'équipement radio.</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p>	6									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: right;">Radio portatif</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">6</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Radio mobile</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">6</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Radio de bureau</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">6</td> </tr> </table>		Radio portatif		=	6	Radio mobile	=	6	Radio de bureau	=	6	
Radio portatif	=	6										
Radio mobile	=	6										
Radio de bureau	=	6										
(Portatif + Mobile + Bureau) / 3												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: right;">Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td></td> </tr> </table>		Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)	=									
Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)	=											
7.12 Programmation par radiocommunication (OTAP)												
7.12.2	L'offrant devrait décrire la manière et le moyen par lequel le processus OTAP se déroulera (conventionnel, partage de canaux, Wi-Fi, Bluetooth, communication en champ proche, etc.).	<p>1 point accordés si l'offrant décrit la manière et le moyen par lequel le processus OTAP se déroulera (conventionnel, partage de canaux, Wi-Fi, Bluetooth, communication en champ proche, etc.).technology: conventional, partage de canaux, Wifi, Bluetooth, NFC</p> <p>0 points accordés si l'offrant décrit la manière et le moyen par lequel le processus OTAP se déroulera (conventionnel, partage de canaux, Wi-Fi, Bluetooth, communication en champ proche, etc.).</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p>	5									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: right;">Radio portatif</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Radio mobile</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Radio de bureau</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> </table>		Radio portatif		=	5	Radio mobile	=	5	Radio de bureau	=	5	
Radio portatif	=	5										
Radio mobile	=	5										
Radio de bureau	=	5										
(Portatif + Mobile + Bureau) / 3												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: right;">Pointage de l'énoncé (Maximum 5 points)</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td></td> </tr> </table>		Pointage de l'énoncé (Maximum 5 points)	=									
Pointage de l'énoncé (Maximum 5 points)	=											

7.12.3	<p>Le processus OTAP ne devrait pas appliquer les changements de programmation radio à l'équipement radio sans informer l'utilisateur de cet équipement de toute incidence sur les opérations de l'équipement radio et l'intervention explicite de l'utilisateur au moment du changement si l'OTAP est exécuté sur le réseau radio.</p>	<p>6 points accordés si le processus OTAP n'applique pas les changements de programmation radio à l'équipement radio sans informer l'utilisateur de cet équipement de toute incidence sur les opérations de l'équipement radio et l'intervention explicite de l'utilisateur au moment du changement si l'OTAP est exécuté sur le réseau radio.</p> <p>0 points accordés si le processus OTAP applique les changements de programmation radio à l'équipement radio sans informer l'utilisateur de cet équipement de toute incidence sur les opérations de l'équipement radio et l'intervention explicite de l'utilisateur au moment du changement si l'OTAP est exécuté sur le réseau radio.</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p> <table border="1" data-bbox="591 552 1166 653"> <tr> <td>Radio portatif</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio mobile</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio de bureau</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> </table> <p>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</p> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points) =</p>	Radio portatif	=	6	Radio mobile	=	6	Radio de bureau	=	6	6
Radio portatif	=	6										
Radio mobile	=	6										
Radio de bureau	=	6										
7.12.4	<p>Le logiciel OTAP devrait tenir à jour un journal de toute modification apportée, y compris le nom de l'utilisateur ayant fait la modification, le ou les postes radio touchés et les paramètres de configuration concernés.</p>	<p>6 points accordés si le logiciel OTAP tient à jour un journal de toute modification apportée, y compris le nom de l'utilisateur ayant fait la modification, le ou les postes radio touchés et les paramètres de configuration concernés..</p> <p>0 points accordés si le logiciel OTAP ne tient pas à jour un journal de toute modification apportée, y compris le nom de l'utilisateur ayant fait la modification, le ou les postes radio touchés et les paramètres de configuration concernés.</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p> <table border="1" data-bbox="591 1066 1166 1167"> <tr> <td>Radio portatif</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio mobile</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio de bureau</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> </table> <p>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</p> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points) =</p>	Radio portatif	=	6	Radio mobile	=	6	Radio de bureau	=	6	6
Radio portatif	=	6										
Radio mobile	=	6										
Radio de bureau	=	6										
7.14.1.1	<p>La programmation radio pour les postes radio portatifs, mobiles et de bureau devrait se faire au moyen du même logiciel.</p>	<p>10 points accordés si la programmation radio pour les postes radio portatifs, mobiles et de bureau se fait au moyen du même logiciel.</p> <p>0 points accordés si la programmation radio pour les postes radio portatifs, mobiles et de bureau se fait au moyen de logiciels différents.</p> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points) =</p>	10									
7.14.8.2.1	<p>L'offrant devrait décrire le type de base de données proposé. Si le logiciel de programmation utilise une base de données SQL, l'offrant doit préciser si elle permet une interrogation et une connexion externes.</p>	<p>6 points accordés si l'offrant décrit le type de base de données proposé et si le logiciel de programmation utilise une base de données SQL, l'offrant doit préciser si elle permet une interrogation et une connexion externes.</p> <p>4 points accordés si l'offrant décrit le type de base de données proposé mais s'il ne décrit ni le logiciel de programmation utilise une base de données SQL et ni s'il ne précise pas si elle permet une interrogation et une connexion externes.</p> <p>0 points accordés si l'offrant ne décrit pas le type de base de données proposé et si le logiciel de programmation utilise une base de données SQL, l'offrant ne précise pas si elle permet une interrogation et une connexion externes..</p> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points) =</p>	6									

****NOTE** Référez-vous à la section 4.2.2.1: Dans le cas de l'équipement radio à bande unique, l'offrant doit proposer un équipement radio en mesure d'offrir le fonctionnement à bande unique dans chacune des trois bandes indiquées à la section 8 du présent EDB.**

7/800 doit rencontrer Section 8.2 et 8.3

VHF/UHF doit rencontrer Section 8.3 et 8.4

7/800-VHF doit rencontrer Section 8.2 et 8.4

Exigences de l'unité d'abonné à bande double aux bandes 7/800-UHF

8.2 Exigences de l'unité d'abonné relatives aux bandes 768-776 MHz, 798-806 MHz, 806 824 MHz et 851-869 MHz (700/800).

8.2.3.3	Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés portative									
8.2.3.3.1.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 898 1276 1035"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés
-120	X = Sensibilité									
-120	Y = Plus Basse Sensibilité									
-119	Z = Plus Haute Sensibilité									
10	Points accordés									
8.2.3.3.2.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1545 1276 1682"> <tr> <td>-71</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = Rejet d'intermodulationMin.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-71	X = Rejet d'intermodulation	-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-70	Z = Rejet d'intermodulationMin.	10	Points accordés
-71	X = Rejet d'intermodulation									
-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.									
-70	Z = Rejet d'intermodulationMin.									
10	Points accordés									

8.2.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 583 1276 720"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="586 720 1430 783"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-61	X = Sélectivité UA												
-61	Y = Sélectivité Max. UA												
-60	Z = Sélectivité Min. UA												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
8.2.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1220 1276 1356"> <tr> <td>-71</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="586 1356 1430 1423"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-71	X = RejetParasites UA	-71	Y = RejetParasites Max. UA	-70	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-71	X = RejetParasites UA												
-71	Y = RejetParasites Max. UA												
-70	Z = RejetParasites Min. UA												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
Pointage cumulatif UA portatif 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):		40											
8.2.4.3 Spécifications du récepteur													
8.2.4.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant la plus haute sensibilité (numérique) tout en dépassant la valeur de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant la plus basse sensibilité (numérique) tout en dépassant la valeur de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Sensibilité Points accordés = Max Points x {(Sensibilité UA - Sensibilité.Min. UA) / (Sensibilité.Max. UA - Sensibilité.Min. UA)}</p>											

		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité UA</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Sensibilité.Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Sensibilité.Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </tbody> </table>	-120	X = Sensibilité UA	-120	Y = Sensibilité.Max. UA	-119	Z = Sensibilité.Min. UA	10	Points accordés	
-120	X = Sensibilité UA										
-120	Y = Sensibilité.Max. UA										
-119	Z = Sensibilité.Min. UA										
10	Points accordés										
			10								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								
8.2.4.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x $\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}$</p>									
		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>-76</td> <td>X = RejetIntermod.UA</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = RejetIntermod.Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = RejetIntermod.Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </tbody> </table>	-76	X = RejetIntermod.UA	-76	Y = RejetIntermod.Max. UA	-75	Z = RejetIntermod.Min. UA	10	Points accordés	
-76	X = RejetIntermod.UA										
-76	Y = RejetIntermod.Max. UA										
-75	Z = RejetIntermod.Min. UA										
10	Points accordés										
			10								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								
8.2.4.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x $\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}$</p>									
		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </tbody> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
			10								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								

8.2.4.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative mobile ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 548 1276 680"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-81	X = RejetParasites UA										
-81	Y = RejetParasites Max. UA										
-80	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
Pointage cumulatif UA portatif 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):			40								
8.2.5.3 Spécifications du récepteur											
8.2.5.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>"10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}"</p> <table border="1" data-bbox="764 1268 1276 1400"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité UA</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Sensibilité.Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-117</td> <td>Z = Sensibilité.Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-120	X = Sensibilité UA	-120	Y = Sensibilité.Max. UA	-117	Z = Sensibilité.Min. UA	10	Points accordés	
-120	X = Sensibilité UA										
-120	Y = Sensibilité.Max. UA										
-117	Z = Sensibilité.Min. UA										
10	Points accordés										
8.2.5.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1898 1276 1925"> <tr> <td>-76</td> <td>X = RejetIntermod.UA</td> </tr> </table>	-76	X = RejetIntermod.UA							
-76	X = RejetIntermod.UA										

			<table border="1"> <tr> <td>-76</td> <td>Y = RejetIntermod.Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = RejetIntermod.Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-76	Y = RejetIntermod.Max. UA	-75	Z = RejetIntermod.Min. UA	10	Points accordés			
-76	Y = RejetIntermod.Max. UA											
-75	Z = RejetIntermod.Min. UA											
10	Points accordés											
				10								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=									
8.2.5.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p>	<table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	10
-61	X = Sélectivité UA											
-61	Y = Sélectivité Max. UA											
-60	Z = Sélectivité Min. UA											
10	Points accordés											
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=									
8.2.5.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>	<table border="1"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	10
-81	X = RejetParasites UA											
-81	Y = RejetParasites Max. UA											
-80	Z = RejetParasites Min. UA											
10	Points accordés											
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=									
		Pointage cumulatif UA de bureau 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacents+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):		40								
		Pointage supra cumulatif Receveur bande 7/800 ((Cumul. 7/800 Portable + Cumul. 7/800 Mobile + Cumul. 7/800 de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)		40								
8.3 Exigences de l'unité d'abonné relatives aux bandes 380-430 MHz et 450-470 MHz (UHF)												
8.3.3.3	Spécifications du récepteur											

<p>8.3.3.3.1.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}"</p> <table border="1" data-bbox="764 527 1276 663"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés
-120	X = Sensibilité									
-120	Y = Plus Basse Sensibilité									
-119	Z = Plus Haute Sensibilité									
10	Points accordés									
<p>8.3.3.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1167 1276 1304"> <tr> <td>-71</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = Rejet d'intermodulationMin.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-71	X = Rejet d'intermodulation	-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-70	Z = Rejet d'intermodulationMin.	10	Points accordés
-71	X = Rejet d'intermodulation									
-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.									
-70	Z = Rejet d'intermodulationMin.									
10	Points accordés									
<p>8.3.3.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1801 1276 1938"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés
-61	X = Sélectivité UA									
-61	Y = Sélectivité Max. UA									
-60	Z = Sélectivité Min. UA									
10	Points accordés									

			10								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) =									
8.3.3.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">-71</td> <td style="text-align: center;">X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-71</td> <td style="text-align: center;">Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-70</td> <td style="text-align: center;">Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">Points accordés</td> </tr> </table>	-71	X = RejetParasites UA	-71	Y = RejetParasites Max. UA	-70	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	10
-71	X = RejetParasites UA										
-71	Y = RejetParasites Max. UA										
-70	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) =	10								
Pointage cumulatif UA portatif UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):			40								
8.3.4.3	Spécifications du récepteur										
8.3.4.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné mobile la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio mobile la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">-120</td> <td style="text-align: center;">X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-120</td> <td style="text-align: center;">Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-119</td> <td style="text-align: center;">Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">Points accordés</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	10
-120	X = Sensibilité										
-120	Y = Plus Basse Sensibilité										
-119	Z = Plus Haute Sensibilité										
10	Points accordés										
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) =	10								
8.3.4.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">-76</td> <td style="text-align: center;">X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> </table>	-76	X = Rejet d'intermodulation	10						
-76	X = Rejet d'intermodulation										

			<table border="1"> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés			
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.											
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.											
10	Points accordés											
				10								
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								
8.3.4.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p>	<table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	10
-61	X = Sélectivité UA											
-61	Y = Sélectivité Max. UA											
-60	Z = Sélectivité Min. UA											
10	Points accordés											
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								
8.3.4.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>	<table border="1"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	10
-81	X = RejetParasites UA											
-81	Y = RejetParasites Max. UA											
-80	Z = RejetParasites Min. UA											
10	Points accordés											
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								
			Pointage cumulatif UA mobile UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):	40								
8.3.5.3	Spécifications du récepteur											

<p>8.3.5.3.1.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 516 1276 653"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-117</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-117	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés
-120	X = Sensibilité									
-120	Y = Plus Basse Sensibilité									
-117	Z = Plus Haute Sensibilité									
10	Points accordés									
<p>8.3.5.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1161 1276 1297"> <tr> <td>-76</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés
-76	X = Rejet d'intermodulation									
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.									
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.									
10	Points accordés									
<p>8.3.5.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1793 1276 1929"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés
-61	X = Sélectivité UA									
-61	Y = Sélectivité Max. UA									
-60	Z = Sélectivité Min. UA									
10	Points accordés									

				10
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	
8.3.5.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB 0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB 0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant. Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points) Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}		
		-81	X = RejetParasites UA	
		-81	Y = RejetParasites Max. UA	
		-80	Z = RejetParasites Min. UA	
		10	Points accordés	
				10
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	
Pointage cumulatif UA de bureau UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):				40
Pointage supra cumulatif Receveur bande UHF ((Cumul. UHF Portable + Cumul. UHF Mobile + Cumul. UHF de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)				40
Total receveur 7/800-UHF ((Supra cumulatif receveur bande 7/800 + Supra cumulatif bande UHF Band Receiver) / 2) Pointage (Max Pts: 40)				40
UHF/VHF must meet 8.3 and 8.4				
8.3 Exigences de l'unité d'abonné relatives aux bandes 380-430 MHz et 450-470 MHz (UHF)				
8.3.3.3	Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés portative			
8.3.3.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie. 0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie. 0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant. Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points) Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}"		
		-120	X = Sensibilité	
		-120	Y = Plus Basse Sensibilité	
		-119	Z = Plus Haute Sensibilité	
		10	Points accordés	
				10
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	

<p>8.3.3.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x $\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="764 596 1276 730"> <tr> <td>-71</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-71	X = Rejet d'intermodulation	-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	
-71	X = Rejet d'intermodulation										
-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
10	Points accordés										
<p>8.3.3.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x $\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="764 1234 1276 1369"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
<p>8.3.3.3.4.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x $\{(RejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA) / (PlusHauteRejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="764 1877 1276 1948"> <tr> <td>-71</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> </table>	-71	X = RejetParasites UA	-71	Y = RejetParasites Max. UA					
-71	X = RejetParasites UA										
-71	Y = RejetParasites Max. UA										

			-70	Z = RejetParasites Min. UA		
			10	Points accordés		
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	
					10	
		Pointage cumulatif UA portatif UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):				40
8.3.4.3	Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés mobile					
8.3.4.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné mobile la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio mobile la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p>				
			-120	X = Sensibilité		
			-120	Y = Plus Basse Sensibilité		
			-119	Z = Plus Haute Sensibilité		
			10	Points accordés		
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	
					10	
8.3.4.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p>				
			-76	X = Rejet d'intermodulation		
			-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.		
			-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.		
			10	Points accordés		
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	
					10	

8.3.4.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 548 1276 684"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
8.3.4.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1150 1276 1287"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-81	X = RejetParasites UA										
-81	Y = RejetParasites Max. UA										
-80	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
Pointage cumulatif UA mobile UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacents+Réponses parasites.)		40									
Pointage (Max. Pts. 40):											
8.3.5.3 Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés de bureau											
8.3.5.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1808 1276 1944"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-117</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-117	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	
-120	X = Sensibilité										
-120	Y = Plus Basse Sensibilité										
-117	Z = Plus Haute Sensibilité										
10	Points accordés										

		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	10									
8.3.5.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x $\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}$</p> <table border="1"> <tr> <td>-76</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>				-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	10
-76	X = Rejet d'intermodulation													
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.													
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.													
10	Points accordés													
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	10									
8.3.5.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x $\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}$</p> <table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>				-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	10
-61	X = Sélectivité UA													
-61	Y = Sélectivité Max. UA													
-60	Z = Sélectivité Min. UA													
10	Points accordés													
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	10									
8.3.5.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x $\{(RejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA) / (PlusHauteRejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA)\}$</p>												

				-81	X = RejetParasites UA	
				-81	Y = RejetParasites Max. UA	
				-80	Z = RejetParasites Min. UA	
				10	Points accordés	
				Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=
						10
				Pointage cumulatif UA de bureau UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):		40
				Pointage supra cumulatif Receveur bande UHF ((Cumul. UHF Portable + Cumul. UHF Mobile + Cumul. UHF de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)		40
8.4 Exigences de l'unité d'abonné relatives aux bandes 138-144 MHz et 148-174 MHz (VHF)						
8.4.3.3	Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés portative					
8.4.3.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,22 µV (-120 dBm), TEB de 5 %	10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie. 0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie. 0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant. Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points) Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}				
				-120	X = Sensibilité	
				-120	Y = Plus Basse Sensibilité	
				-119	Z = Plus Haute Sensibilité	
				10	Points accordés	
				Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=
						10
8.4.3.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)	10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB. 0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB. 0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant. Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points) Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}				
				-71	X = Rejet d'intermodulation	
				-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.	
				-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.	
				10	Points accordés	
				Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=
						10

8.4.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 575 1276 709"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
8.4.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1205 1276 1339"> <tr> <td>-71</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-71	X = RejetParasites UA	-71	Y = RejetParasites Max. UA	-70	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-71	X = RejetParasites UA										
-71	Y = RejetParasites Max. UA										
-70	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
<p>Pointage cumulatif UA portative VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):</p>		40									
8.4.4.3 Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés mobile											
8.4.4.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné mobile la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio mobile la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1845 1276 1942"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité			
-120	X = Sensibilité										
-120	Y = Plus Basse Sensibilité										
-119	Z = Plus Haute Sensibilité										

		10	Points accordés										
				10									
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=									
8.4.4.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x $\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}$</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center;">-76</td> <td style="width: 80%;">X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">Points accordés</td> </tr> </table>				-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés
-76	X = Rejet d'intermodulation												
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.												
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.												
10	Points accordés												
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=									
				10									
8.4.4.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x $\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}$</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center;">-61</td> <td style="width: 80%;">X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">Points accordés</td> </tr> </table>				-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés
-61	X = Sélectivité UA												
-61	Y = Sélectivité Max. UA												
-60	Z = Sélectivité Min. UA												
10	Points accordés												
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=									
				10									
8.4.4.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x $\{(RejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA) / (PlusHauteRejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA)\}$</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center;">-81</td> <td style="width: 80%;">X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> </table>				-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA				
-81	X = RejetParasites UA												
-81	Y = RejetParasites Max. UA												

			-80	Z = RejetParasites Min. UA	
			10	Points accordés	
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=
					10
		Pointage cumulatif UA mobile VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.)			
		Pointage (Max. Pts. 40):			40
8.4.5.3	Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés de bureau				
8.4.5.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie. 0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie. 0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant. Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points) Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}			
			-120	X = Sensibilité	
			-120	Y = Plus Basse Sensibilité	
			-117	Z = Plus Haute Sensibilité	
			10	Points accordés	
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=
					10
8.4.5.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)	10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB. 0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB. 0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant. Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points) Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}			
			-76	X = Rated SU	
			-76	Y = Most Value	
			-75	Z = Least Value	
			10	Points accordés	
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=
					10

8.4.5.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 583 1276 722"> <tbody> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </tbody> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
8.4.5.3.4.1		<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB</p> <p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1230 1276 1369"> <tbody> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </tbody> </table>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-81	X = RejetParasites UA										
-81	Y = RejetParasites Max. UA										
-80	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
Pointage cumulatif UA de bureau VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacents+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):		40									
Pointage supra cumulatif Receveur bande VHF ((Cumul. VHF Portable + Cumul. VHF Mobile + Cumul. VHF de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)		40									
Grand total receveur UHF-VHF ((Total supra cummulatif receveur UHF + Total supra cummulatif receveur VHF / 2) Pointage (Max. Pts: 40)		40									
7/800-VHF doit rencontrer 8.2 et 8.4											
8.2 Exigences de l'UA relatives aux bandes 768-776 MHz, 798-806 MHz, 806-824 MHz and 851-869 MHz (7/800)											
8.2.3.3	Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés portatives										

<p>8.2.3.3.1.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 537 1276 674"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés
-120	X = Sensibilité									
-120	Y = Plus Basse Sensibilité									
-119	Z = Plus Haute Sensibilité									
10	Points accordés									
<p>8.2.3.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1178 1276 1314"> <tr> <td>-71</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-71	X = Sélectivité UA	-71	Y = Sélectivité Max. UA	-70	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés
-71	X = Sélectivité UA									
-71	Y = Sélectivité Max. UA									
-70	Z = Sélectivité Min. UA									
10	Points accordés									
<p>8.2.3.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1808 1276 1944"> <tr> <td>-61</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = RejetParasites UA	-61	Y = RejetParasites Max. UA	-60	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés
-61	X = RejetParasites UA									
-61	Y = RejetParasites Max. UA									
-60	Z = RejetParasites Min. UA									
10	Points accordés									

			10
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=
8.2.3.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>	
		-71	X = RejetParasites UA
		-71	Y = RejetParasites Max. UA
		-70	Z = RejetParasites Min. UA
		10	Points accordés
			10
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=
Pointage cumulatif UA portatif 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacents+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):			40
8.2.4.3	Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés mobile		
8.2.4.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné mobile la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio mobile la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p>	
		-120	X = Sensibilité
		-120	Y = Plus Basse Sensibilité
		-119	Z = Plus Haute Sensibilité
		10	Points accordés
			10
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=
8.2.4.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p>	
		-76	X = Rejet d'intermodulation

		<table border="1"> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés			
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
10	Points accordés										
			10								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								
8.2.4.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
			10								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								
8.2.4.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-81	X = RejetParasites UA										
-81	Y = RejetParasites Max. UA										
-80	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
			10								
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								
		Pointage cumulatif UA portatif 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):	40								
8.2.5.3	Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés de bureau										

<p>8.2.5.3.1.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 533 1276 667"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-117</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="586 680 1430 730"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-117	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-120	X = Sensibilité												
-120	Y = Plus Basse Sensibilité												
-117	Z = Plus Haute Sensibilité												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
<p>8.2.5.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x {(ValeurRejetInterMod SU - ValeurRejetInterModMin UA) / (ValeurRejetInterModMax UA - ValeurRejetInterModMin UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1171 1276 1306"> <tr> <td>-76</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="586 1318 1430 1369"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10
-76	X = Rejet d'intermodulation												
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.												
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.												
10	Points accordés												
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10											
<p>8.2.5.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="764 1822 1276 1921"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA					
-61	X = Sélectivité UA												
-61	Y = Sélectivité Max. UA												
-60	Z = Sélectivité Min. UA												

		10	Points accordés									
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		10								
8.2.5.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>		-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	10
-81	X = RejetParasites UA											
-81	Y = RejetParasites Max. UA											
-80	Z = RejetParasites Min. UA											
10	Points accordés											
Pointage cumulatif UA de bureau 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):				40								
Pointage supra cumulatif Receveur bande 7/800 ((Cumul. 7/800 Portable + Cumul. 7/800 Mobile + Cumul. 7/800 de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)				40								
8.4 Exigences de l'unité d'abonné relatives aux bandes 138-144 MHz et 148-174 MHz (VHF)												
8.4.3.3 Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés portative												
8.4.3.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,22 µV (-120 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>		-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	10
-120	X = Sensibilité											
-120	Y = Plus Basse Sensibilité											
-119	Z = Plus Haute Sensibilité											
10	Points accordés											
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)				10								

<p>8.4.3.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x $\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="764 579 1276 716"> <tr> <td>-71</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-71	X = Rejet d'intermodulation	-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	<p>10</p>
-71	X = Rejet d'intermodulation										
-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
10	Points accordés										
<p>8.4.3.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x $\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="764 1209 1276 1346"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	<p>10</p>
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
<p>8.4.3.3.4.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x $\{(RejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA) / (PlusHauteRejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="764 1850 1276 1955"> <tr> <td>-71</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> </table>	-71	X = RejetParasites UA	-71	Y = RejetParasites Max. UA	-70	Z = RejetParasites Min. UA			
-71	X = RejetParasites UA										
-71	Y = RejetParasites Max. UA										
-70	Z = RejetParasites Min. UA										

		10	Points accordés										
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) =		10									
Pointage cumulatif UA portative VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):				40									
8.4.4.3 Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés mobile													
8.4.4.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le plus haut niveau de sensibilité de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le plus bas niveau de sensibilité de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés basé selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération : (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés selon la sensibilité = Points maximum x {(Sensibilité Évalué UA – Sensibilité plus basse UA) / (Sensibilité plus haute UA - Sensibilité plus basse UA)}</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">-120</td> <td style="text-align: center;">X = UA Évalué</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-120</td> <td style="text-align: center;">Y = Sensibilité plus haute</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-119</td> <td style="text-align: center;">Z = Sensibilité plus basse</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">Points awarded</td> </tr> </table>			-120	X = UA Évalué	-120	Y = Sensibilité plus haute	-119	Z = Sensibilité plus basse	10	Points awarded	
-120	X = UA Évalué												
-120	Y = Sensibilité plus haute												
-119	Z = Sensibilité plus basse												
10	Points awarded												
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) =		10									
8.4.4.3.2.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points awarded to the mobile radio with the highest inter modulation rejection in category.</p> <p>0 points awarded for the mobile radio with the lowest inter modulation rejection in category.</p> <p>0 à 10 points awarded based on equation below and all offeror's responses.</p> <p>Comparison based rating: (Mobile Unit Max. Points 10)</p> <p>Inter Modulation rejection Points Awarded = Max Points x {(InterModRated SU - InterModLeast Reject. SU) / (InterModMostReject. SU - InterModLeast Reject. SU)}</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">-76</td> <td style="text-align: center;">X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-76</td> <td style="text-align: center;">Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-75</td> <td style="text-align: center;">Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">Points accordés</td> </tr> </table>			-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	
-76	X = Rejet d'intermodulation												
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.												
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.												
10	Points accordés												
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) =		10									
8.4.4.3.3.1	Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x {(Sélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA) / (PlusHauteSélectivité UA - PlusBasseSélectivité UA)}</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">-61</td> <td style="text-align: center;">X = Sélectivité UA</td> </tr> </table>			-61	X = Sélectivité UA							
-61	X = Sélectivité UA												

			<table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés			
-61	Y = Sélectivité Max. UA											
-60	Z = Sélectivité Min. UA											
10	Points accordés											
				10								
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								
8.4.4.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>	<table border="1"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-81	X = RejetParasites UA											
-81	Y = RejetParasites Max. UA											
-80	Z = RejetParasites Min. UA											
10	Points accordés											
				10								
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								
			Pointage cumulatif UA mobile VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.)									
			Pointage (Max. Pts. 40):									
				40								
8.4.5.3	Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés de bureau											
8.4.5.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p>	<table border="1"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-117</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-117	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	
-120	X = Sensibilité											
-120	Y = Plus Basse Sensibilité											
-117	Z = Plus Haute Sensibilité											
10	Points accordés											
				10								
			Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=								

<p>8.4.5.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x $\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="764 579 1276 716"> <tr> <td>-76</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	
-76	X = Rejet d'intermodulation										
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
10	Points accordés										
<p>8.4.5.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x $\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="764 1215 1276 1352"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
<p>8.4.5.3.4.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x $\{(RejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA) / (PlusHauteRejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA)\}$</p> <table border="1" data-bbox="764 1892 1276 1919"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> </table>	-81	X = RejetParasites UA							
-81	X = RejetParasites UA										

		-81	Y = RejetParasites Max. UA	
		-80	Z = RejetParasites Min. UA	
		10	Points accordés	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		10
Pointage cumulatif UA de bureau VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacents+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):				40
Pointage supra cumulatif Receveur bande VHF ((Cumul. VHF Portable + Cumul. VHF Mobile + Cumul. VHF de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)				40
Pointage supra cumulatif Receveur bande 7/800 ((Cumul. 7/800 Portable + Cumul. 7/800 Mobile + Cumul. 7/800 de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)				40
Grand total receveur bandes 7/800-UHF ((Total supra cummulatif receveur 7/800 + Total supra cummulatif receveur UHF / 2) Pointage (Max. Pts: 40)				40
9Spécifications des postes radio portatifs				
9.1 Généralités				
9.1.2.1	Le poste radio portatif devrait présenter une sortie audio de 1 W avec un niveau de distorsion audio inférieur à 1,5 %.	6 points accordés si l'unité d'abonné portable proposée a une sortie audio de 1 Watt ou plus, avec un niveau de distorsion de 1.5% ou moins. 0 points accordés si l'unité d'abonné portable proposée a une sortie audio de moins de 1 Watt, ou un niveau de distorsion de plus de 1.5%		
Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)				6
9.2 Exigences environnementales				
9.2.4	L'offrant devrait fournir les détails de toutes les options disponibles des versions de son équipement radio qui sont conformes aux spécifications de la division 1 de l'UL fonctionnant dans des environnements où des concentrations inflammables de gaz inflammables, de vapeurs produites par des liquides inflammables ou de vapeurs produites par des liquides combustibles peuvent être présentes dans des conditions de fonctionnement normales (HazLoc).	Points accordés si l'offrant fournit des détails sur la disponibilité de d'options de versions de l'équipement radio qui se conforme aux spécifications (UL Division 1) opérant dans un environnement qui contient des concentrations inflammables de gaz inflammables, vapeurs produites par liquides inflammables ou combustibles qui peuvent exister lors de conditions d'utilisation normal (HazLoc). 10 Points accordés si l'offrant indique une option pour : Class I, Div 1, Groupes C, D; Class I, Div 2, Groupes A, B, C, D; 5 points accordés si l'offrant indique une option pour : Class I, Div 2, Groupes A, B, C, D; 0 points accordés si l'offrant fournit aucun détail sur la disponibilité d'options de versions de l'équipement radio qui se conforme aux spécifications (UL Division 1) opérant dans un environnement qui contient des concentrations inflammables de gaz inflammables, vapeurs produites par liquides inflammables ou combustibles qui peuvent exister lors de conditions d'utilisation normal (HazLoc).		
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)				10
9.3 Batterie				

9.3.2.1	L'offrant devrait fournir une batterie rechargeable de grande capacité supplémentaire d'une autonomie supérieure à 12 heures en mode chiffré en fonction d'un cycle d'utilisation de 5-5-90. Sur les canaux du système P25, le délai d'attente est défini comme la période au cours de laquelle l'UA surveille le canal de commande attiré.	<p>10 points accordés si l'offrant peut fournir des batteries de grande capacités additionnelles donc la durée d'utilisation excède 12 heures en mode chiffré, en fonction d'un cycle d'utilisation de 5-5-90. Le temps de veille de canaux P25 est défini par la période de temps qu'un UA surveille un canal de contrôle</p> <p>0 points accordés si l'offrant ne fournit pas de batteries de grande capacités additionnelles donc la durée d'utilisation excède 12 heures en mode chiffré, en fonction d'un cycle d'utilisation de 5-5-90. Le temps de veille de canaux P25 est défini par la période de temps qu'un UA surveille un canal de contrôle</p>									
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	10								
9.4 Spécifications matérielles											
9.4.1.1	L'offrant devrait indiquer le poids en grammes du poste radio portatif avec son antenne ordinaire et sa batterie Li-ion de grande capacité, conformément à la section 9.3.2 du présent EDB.	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable la plus légère de la catégorie.</p> <p>0 points accordés pour l'unité d'abonné portable la plus lourde de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et la réponse de tous les offrant.</p> <p>Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10)</p> <p>Points accordés = $\text{Points maximum} \times ((\text{UA le plus lourd} - \text{Poids nominal UA}) / (\text{UA le plus lourd} - \text{UA le plus léger}))$ en grammes</p> <table border="1" data-bbox="764 926 1276 1058"> <tr> <td style="text-align: center;">1150</td> <td style="text-align: center;">X = UA évalué</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1150</td> <td style="text-align: center;">Y = UA le plus léger</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1500</td> <td style="text-align: center;">Z = UA le plus lourd</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">Points accordés</td> </tr> </table>	1150	X = UA évalué	1150	Y = UA le plus léger	1500	Z = UA le plus lourd	10	Points accordés	
1150	X = UA évalué										
1150	Y = UA le plus léger										
1500	Z = UA le plus lourd										
10	Points accordés										
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	10								
9.4.1.2	L'offrant devrait indiquer en centimètres cubes (cm ³) le volume des postes radio portatifs sans les pinces et l'antenne, mais avec la batterie Li-ion de grande capacité, conformément à la section 9.3.2 du présent EDB.	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable la plus petite de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable la plus grosse de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et les réponses des offrants.</p> <p>Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10)</p> <p>Points accordés = $\text{Points maximum} \times ((\text{UA la plus grosse} - \text{Poids nominal UA}) / (\text{UA la plus grosse} - \text{UA la plus petite}))$ cm³</p> <table border="1" data-bbox="764 1457 1276 1583"> <tr> <td style="text-align: center;">1150</td> <td style="text-align: center;">X = UA évalué</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1150</td> <td style="text-align: center;">Y = UA la plus petite</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1500</td> <td style="text-align: center;">Z = UA la plus grosse</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">Points accordés</td> </tr> </table>	1150	X = UA évalué	1150	Y = UA la plus petite	1500	Z = UA la plus grosse	10	Points accordés	
1150	X = UA évalué										
1150	Y = UA la plus petite										
1500	Z = UA la plus grosse										
10	Points accordés										
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	10								

9.4.1.3	L'offrant devrait indiquer la hauteur en millimètres (mm) du poste radio portatif avec son antenne ordinaire et sa batterie Li-ion de grande capacité, conformément à la section 9.3.2 du présent EDB.	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable de plus petite hauteur.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable de plus grande hauteur.</p> <p>0 à 10 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et les réponses des offrants.</p> <p>Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10)</p> <p>Points accordés = Points maximum x ((UA plus grande – UA grandeur nominale) / UA plus grande - UA plus petite) en mm</p> <table border="1" data-bbox="764 485 1276 617"> <tr> <td>750</td> <td>X = UA évalué</td> </tr> <tr> <td>750</td> <td>Y = UA la plus petite</td> </tr> <tr> <td>950</td> <td>Z = UA la plus grande</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	750	X = UA évalué	750	Y = UA la plus petite	950	Z = UA la plus grande	10	Points accordés	10
750	X = UA évalué										
750	Y = UA la plus petite										
950	Z = UA la plus grande										
10	Points accordés										
9.8Affichage visuel et indicateurs sonores											
9.8.3.1	Le nombre de caractères par ligne affichés sur l'écran d'affichage alphanumérique du poste radio portatif devrait être supérieur à huit caractères.	<p>15 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran est de 11 ou plus.</p> <p>10 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran entre 9 et 10.</p> <p>0 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran de 8 ou moins.</p>	15								
9.8.12	Le poste radio portatif devrait être pourvu d'un écran alphanumérique orienté vers le haut.	<p>15 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran est de 11 ou plus.</p> <p>10 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran entre 9 et 10.</p> <p>0 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran de 8 ou moins.</p>	15								
9.8.17	Il devrait être possible d'activer, de désactiver et de configurer le signal sonore et le seuil d'utilisation, comme le décrit la section 9.8.16, à l'aide du logiciel de programmation radio.	<p>15 points accordés s'il est possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 9.8.16.</p> <p>0 points accordés s'il n'est pas possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 9.8.16 à partir du logiciel de programmation radio.</p>	15								
9.9 Capacité											
9.9.1.1	Le poste radio portatif devrait prendre en charge 513 modes de fonctionnement ou plus (groupes d'appel ou canaux) permettant la programmation de divers canaux de fréquence, groupes d'appel et modes de modulation.	<p>6 points accordés si l'unité d'abonné portable a une capacité de 513 mode d'opération ou plus.</p> <p>0 points accordés si l'unité d'abonné portable a une capacité de 512 mode d'opération ou moins.</p>	6								
10Spécifications des postes radio mobiles											
10.1 Généralités											

10.1.7.1	La sélection du mode ou groupe d'appel primaire du poste radio mobile devrait se faire au moyen d'une seule commande rotative qui est physiquement séparée de la commande rotative de réglage du volume mentionnée à la section 10.1.6.	6 points accordés si l'unité d'abonné mobile a un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume. 0 points accordés si l'unité d'abonné mobile n'a pas un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume.	6
Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)		=	
10.3 Spécifications matérielles			
10.3.2	L'offrant devrait préciser en centimètres (cm) la hauteur, la longueur et la profondeur avec le support de montage fixé pour chaque poste radio mobile.	15 points accordés à l'unité d'abonné mobile la plus petite de la catégorie. 0 points accordés à l'unité d'abonné mobile la plus grosse de la catégorie. 0 to 15 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et les réponses des offrants. Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10) $\text{Points accordés} = \text{Points maximum} \times ((\text{UA la plus grosse} - \text{Poids nominal UA}) / (\text{UA la plus grosse} - \text{UA la plus petite})) \text{ cm}^3$	15
Pointage de l'énoncé (Maximum 15 points)		=	
10.5 Configurations des éléments des postes radio mobiles			
10.5.2.2.4	Le bloc de commande devrait pouvoir commander de nombreux postes radio mobiles.	6 points accordés si un seul bloc de commande est en mesure de contrôler plusieurs unités d'abonné mobile. 0 points accordés si un seul bloc de commande n'est pas en mesure de contrôler plusieurs unités d'abonné mobile.	6
Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)		=	
10.7 Affichage visuel et indicateurs sonores			
10.7.10.1	Il devrait être possible d'activer, de désactiver et de configurer le signal sonore et le seuil d'utilisation, comme le définit la section 10.7.10, à l'aide du logiciel de programmation radio.	15 points accordés s'il est possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 10.7.10 0 points accordés s'il n'est pas possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 10.7.10 à partir du logiciel de programmation radio.	15
Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)		=	
11 Exigences propres aux postes radio de bureau			
11.1 Généralités			
11.1.8.1	La sélection du mode ou groupe d'appel primaire du poste radio de bureau devrait se faire au moyen d'une seule commande rotative qui est physiquement séparée de la commande rotative de réglage du volume mentionnée à la section 11.1.8.	6 points accordés si l'unité d'abonné de bureau a un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume. 0 points accordés si l'unité d'abonné de bureau n'a pas un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume.	6
Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)		=	

11.5Affichage visuel et indicateurs sonores			
11.5.6	L'utilisateur du poste radio de bureau devrait pouvoir éteindre tous les voyants lumineux, voyants d'état et indicateurs sonores tout en continuant d'utiliser l'appareil normalement.	5 points accordés si l'unité d'abonné de bureau est en mesure de fermer toutes les voyants lumineux, voyants d'état et indicateurs sonores tout en continuant d'utiliser l'appareil normalement. 0 points accordés si l'unité d'abonné de bureau n'est pas en mesure de fermer toutes les voyants lumineux, voyants d'état et indicateurs sonores tout en continuant d'utiliser l'appareil normalement.	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 5 Points) =	5
11.5.11	Il devrait être possible d'activer, de désactiver et de configurer le signal sonore et le seuil d'utilisation, comme le définit la section 11.5.10, à l'aide du logiciel de programmation radio.	15 points accordés s'il est possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 11.5.10 à partir du logiciel de programmation radio. 0 points accordés s'il n'est pas possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 11.5.10 à partir du logiciel de programmation radio.	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points) =	15
11.7Ports externes			
11.7.4.1	Lorsqu'applicable, des raccords ou des connexions dotés d'un dispositif de réduction de la tension physique, afin d'atténuer les risques de dommages matériel, devraient être utilisées.	3 points accordés si des raccords ou des connexions dotés d'un dispositif de réduction de la tension physique, afin d'atténuer les risques de dommages matériel, sont utilisés. 0 points accordés si des raccords ou des connexions dotés d'un dispositif de réduction de la tension physique, afin d'atténuer les risques de dommages matériel, ne sont pas utilisés.	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 3 Points) =	3
13Annexe A – Exigences de base pour les demandes de communication (RTT)			
13.1Exigences matérielles			
13.1.3	Les accessoires de haut-parleur-microphone pour unité d'abonné (UA) portative utilisée par la GRC devraient être munis d'un bouton réservé pour lancer une RTT.	15 points accordés si les accessoires de haut-parleur-microphone pour unité d'abonné (UA) portative utilisée par la GRC sont munis d'un bouton réservé pour lancer une RTT. 0 points accordés si les accessoires de haut-parleur-microphone pour unité d'abonné (UA) portative utilisée par la GRC ne sont pas munis d'un bouton réservé pour lancer une RTT.	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points) =	15
Pointage du volet (Max. 380 Points)			380